

Petit Déjeuner Mardi 26 janvier 2010 à l'ESAA à 9h00
Pins Maritimes - Alger

"Le financement de la croissance des entreprises"

REVUE DE PRESSE



Mercredi 27 Janvier 2010

Meziane Atmani

Financement de la croissance des entreprises : Le marché boursier, c'est encore loin

«Les entreprises algériennes payent le plus faible taux d'impôt dans le monde en termes de fiscalité», a déclaré, hier, M. Mohamed Bourenane, expert à African Development Bank et African Development Fund, lors du débat organisé par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) sur le thème «financement de la croissance des entreprises».

Selon son analyse, la fuite des entreprises du formel pour aller vers le marché informel ne s'explique pas par la fiscalité jugée lourde mais par d'autres considérations. «En termes, de mortalité des entreprises, c'est-à-dire qui déposent le bilan, il s'agit d'un taux le plus faible dans le monde», a-t-il ajouté. Un autre expert a mis l'accent sur le manque de transparence qui caractérise les entreprises algériennes.

C'est ainsi que M. Adel Si Bouekkaz, directeur général de Nomad Capital, a mis en exergue la bonne gouvernance d'une entreprise pour accéder aux fonds d'investissements à moindres coûts. Ce sont généralement des sociétés familiales qui n'assument pas, dit-il, la transparence des activités et des opérations d'investissement. Et c'est pourquoi ces entreprises éprouvent d'énormes contraintes pour aller au marché boursier. «Or, il est important d'y accéder pour trouver d'autres sources de financement autres que par la voie classique, les banques, en l'occurrence», recommande-t-il.

Les entreprises algériennes sont en outre qualifiées de «jeunes» pour parler d'ouverture de capital. Mais c'est un élément important pour acquérir des fonds d'investissement en vue de financer un projet économique.

Concernant le développement de ces derniers, M. Si Bouekkaz a souligné néanmoins leur croissance en termes d'essor du marché financier en général et l'emprunt obligataire en particulier. Outre le succès remporté récemment par l'entreprise ETRHB qui a levé plus de 6 milliards de DA, l'emprunt obligataire opéré par le groupe DAHLI, à concurrence de 2 milliards de DA, constitue en outre, dit-il, une réussite même si le montant est réduit pour réaliser son projet immobilier. L'expert explique son analyse par le fait que le président du groupe ne s'est pas adressé aux institutions publiques ou privées comme les banques ou les compagnies d'assurance, mais aux simples épargnants. Ce qui est une innovation introduite dans le marché boursier algérien. Les acteurs économiques sont cependant unanimes quant à l'entrave que constitue le financement en Algérie tant pour le lancement que pour le développement des activités économiques.



Mercredi 27 Janvier 2010
Nassima Bensalem

Le financement des entreprises tarde à s'accélérer

L'environnement des banques doit changer

Le financement de la croissance des entreprises a été le thème d'un débat organisé, hier, par le Care (cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise). Plusieurs experts en la matière ont pris part à cette rencontre. Entre autres, M. Lies Kerrar, président de Humilis Finances, M. Adel Bouekkaz, directeur général de Nomad Capital, et M. Mohamed Chami président général de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci). Les acteurs économiques sont unanimes quant à l'entrave que constitue le financement en Algérie, tant pour le lancement que pour le développement des activités. La rencontre d'hier a mis l'accent sur le financement de la croissance en explorant les alternatives au financement bancaire, notamment celles offertes par le marché financier. Selon M. Abdelkrim Boudra, président de Care "le développement des marchés financiers en Algérie nécessite une action volontaire de l'ensemble des parties prenantes". Il en résulte donc qu'en Algérie les secteurs de production, créateurs de richesses et d'emploi peinent à financer leurs investissements.

Face à l'absence d'acteurs pouvant assurer le rôle de financement de l'investissement productif en Algérie, un fonds national dédié à ce type d'investissement, détenu par l'Etat, pourrait jouer ce rôle. Prenant la parole, M. Chami a expliqué aux intervenants que "le fonds d'investissement a été mis en place pour une raison déterminée de la part des pouvoirs publics". Pour lever toute ambiguïté, le DG de la Caci a souligné que "le fonds national d'investissement n'est pas destiné au financement des PME, mais plutôt au financement des grands projets" En effet, ce nouvel instrument de financement de l'économie prend en charge la gestion des financements des projets d'investissement publics ainsi que celle relevant du secteur productif, la promotion du financement bancaire local nécessaire aux grands projets et ce, pour ne pas recourir à l'endettement extérieur. Son but demeure aussi dans la promotion de la politique d'encouragement à l'investissement en fixant un certain nombre d'objectifs telles la promotion de la production et des exportations hors hydrocarbures, la création de l'emploi....

Dans cette même optique, M. Chami a indiqué que "le capital risque a été créé pour les entreprises innovantes dans les secteurs à risques". Ce même intervenant a relevé qu'il existe un sérieux problème de financement, "les banques ont besoin d'être rassurées, elles sont frileuses et le gouvernement doit jouer son rôle pour leur fournir des garanties, il doit aussi assainir l'environnement des banques". Ce même responsable, propose "de mettre à niveau des banquiers qui doivent eux-mêmes être des évaluateurs de PME", "il est indispensable de former les banquiers qui eux sont en face constante avec les clients" L'Algérie a engagé des facilitations de financement des PME pour pallier les différentes contraintes de financement, notamment par la diversification de l'offre de crédit, la création de fonds d'investissements locaux, la création de fonds de garantie spécialisés, le relèvement du niveau de la garantie de 50 à 250 millions de dinars, ainsi que la création de sociétés de capital investissement et de sociétés de leasing. Mais ce soutien des pouvoirs publics profitera beaucoup plus aux filières industrielles à forte valeur ajoutée. Il est clair que la promotion de la PME devrait permettre une économie productive diversifiée, génératrice de richesses et créatrice d'emplois durables.



Mercredi 27 Janvier 2010
Chérif Bennaceur

Actualités : FINANCEMENT DES ENTREPRISES
Les alternatives existent, mais...

Les entreprises bénéficient de plusieurs formules de financement, tels l'introduction en Bourse et l'apport de fonds d'investissement, même si la réglementation et l'environnement restent encore inadaptés.

- C'est cette problématique que le Care Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise) a voulu cerner, hier matin, lors d'un débat à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA). Une rencontre à laquelle ont participé plusieurs experts et opérateurs économiques. Citons, notamment, le directeur général de la compagnie d'investissement Nomad Capital, Adel Si Bouekkaz, le président du cabinet conseils en ingénierie financière Humilis Corporate Finance, Liès Kerrar, le directeur général de NCA Rouiba, Slim Othmani, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Chami.

L'occasion d'une réflexion partagée sur la problématique du financement des entreprises et les alternatives au mode bancaire existant. Ainsi, l'introduction en Bourse, le recours aux fonds d'investissement et sociétés de capital-risque, où des investisseurs mettent de l'argent et s'impliquent dans des sociétés, constituent des dispositifs opportuns. Et d'autant qu'ils impliquent essentiellement un partage de risques mais aussi de profits, ainsi qu'un exercice de totale transparence.

En quête de financements appropriés, les entreprises, qu'elles soient en expansion ou en difficulté, peuvent choisir l'une ou l'autre de ces options, selon un mix et des conditions précises. Déjà, des entreprises, quoique publiques, sont cotées en Bourse et des fonds d'investissement tant étrangers que nationaux en perspective (le Fonds national d'investissement et ses pairs locaux...) sont opérationnels. Néanmoins, le développement de ces dispositifs pâtit de la contrainte d'un environnement encore inadapté.

Notamment un secteur informel encore prégnant, une fiscalité certes incitative mais encore insuffisamment attractive et assez complexe, un excès de liquidités non absorbées, un dispositif de garantie encore inopérant, voire l'absence de réelles banques d'affaires, un déficit en formation et évaluation bancaire et une Bourse toujours en quête de développement. Mais aussi l'absence de clarté dans la réglementation et la législation en vigueur, concernant notamment la rémunération et la gestion des fonds d'investissement, outre le traitement au cas par cas de la Banque d'Algérie en matière de distribution.



Mercredi 27 Janvier 2010
Nadia Mellal B

Rencontre hier à l'École supérieure des affaires - Le financement de la croissance en question

“Le financement de la croissance” a été, hier, au centre des débats à l'École supérieure algérienne des affaires. Initiée par le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise, cette rencontre a rassemblé des experts, des patrons d'entreprise à l'image de Slim Othmani, directeur général de la Nouvelle conserverie algérienne (NCA), ainsi que des responsables institutionnels (Mohamed Benini, directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), et M. Chami de la Chambre algérienne de commerce et de l'industrie. Introduisant la problématique, Adel Si Bouekkaz, directeur général de Nomad Capital, a indiqué qu'“il faut que les entreprises algériennes agissent en toute transparence et s'éloignent de l'informel pour bénéficier des fonds d'investissement”.

Les gens sont concentrés sur l'informel et perdent beaucoup de la valeur de l'entreprise quand ils intègrent le circuit formel”, note-t-il, avant d'estimer qu'“il y a énormément de manque à gagner sur l'informel”. “Il y a une perte de plus de 50% de la valeur de l'entreprise avec l'informel”, précise-t-il. “Il faut encourager, dit-il, les Algériens à être plus dans le formel”. Toujours sur la question de l'informel, M. Bouakaz souligne que “ceux qui vont vers l'informel considèrent à tort ou à raison que la fiscalité de l'entreprise est lourde ; ils préfèrent donc se soustraire à l'imposition. Alors que l'entreprise gagne plus en valeur quand elle est dans le formel que dans l'informel”. Intervenant de son côté, Slim Othmani, qui expliquera que son entreprise travaille à 100% dans le formel, précisera que ses clients ne le sont pas pour autant dans tous les cas de figure. “L'administration nous demande de vérifier les documents, mais nous, on ne peut vérifier que si le client a un registre du commerce et un local, et on lui vend. Ce n'est pas notre travail de faire le contrôle”, dit-il, avant de rebondir sur la question. “Les multinationales ne louent pas de registres du commerce, c'est impossible. Les clients grossistes ont des registres du commerce qui ne sont pas forcément dans les règles de l'art”. “On les a réunis récemment, ils nous ont dit qu'ils veulent intégrer le circuit formel, mais ils veulent qu'on soit moins regardants sur ce qu'ils ont fait dans le passé”, explique-t-il encore à ce propos.

Interrogé sur la structure de l'entreprise algérienne qui, dans l'écrasante majorité, sont des entreprises familiales, Bouakaz estimera qu'“il ne faut pas être dur avec l'entreprise algérienne qui est jeune. Il faut accepter son inefficience. Nous devons faire notre propre processus et encourager l'entreprise avec plus de liberté et plus d'accès aux financements”. Et de préciser : “L'Algérie vit un capitalisme jeune et quand on sort d'un capitalisme familial, c'est chose rebutante, il faut donc un travail pédagogique en la matière.” Évoquant le fonds d'investissement, M. Bouakaz notera qu'il est une solution de financement de l'entreprise parmi tant d'autres. En somme, “c'est une alternative à encourager”. Ses avantages : il s'agit, entre autres, de la prise de risque avec le promoteur et l'arbitrage qui sort de l'affect sur des décisions importantes. Autrement dit, avoir un œil externe et indépendant sur la gestion de l'entreprise. Intervenant sur la question de l'ouverture du capital des entreprises algériennes, Lies Kerrar, président de Humilis Finances, lancera : “J'ai l'impression que la peur par rapport à cette question d'ouverture du capital de l'entreprise est plus grande que la réalité. Les chefs d'entreprise, même s'ils ne contrôlent que 25% à 30% du capital de l'entreprise, ne perdent pas le contrôle et la gestion de l'entreprise”, dit-il tout en expliquant que “ces appréhensions des patrons d'entreprise disparaissent dès qu'ils sont confrontés à la réalité”.

Sollicité pour la position de son institution à propos du financement des petites et moyennes entreprises, M. Chami, secrétaire général de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie, notera : “Nous avons un sérieux problème de financement des PME, le Fonds de garantie ne joue pas bien son rôle et on est confronté à l'archaïsme des banques.” Sur cette question, Bouakaz pense qu'il faut encourager les banques à apprécier les projets autrement que par une logique patrimoniale. Autrement dit, être plutôt regardant sur le management de l'entreprise, sa ressource humaine... Sur cette question, Slim Othmani estime que les critiques selon lesquelles l'entreprise algérienne “n'arrive pas à créer de la valeur devrait faire réfléchir sur les modes de financement à lui apporter pour lui permettre justement de créer cette valeur.

Financement de la croissance des entreprises
Le rôle des banques d'affaires dans les performances des PME mis en relief

Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) a organisé, hier, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires, avec la participation d'économistes et des spécialistes en la matière, une conférence-débat sur le thème récurrent du financement de la croissance d'entreprises. Les différents intervenants ont notamment mis en relief la nécessité d'octroyer des crédits bancaires aux entreprises viables et même aux petites et moyennes entreprises (PME) en difficulté financière. Il s'agit, selon Liès Kerrar, président de Humilis Corporate Finance, société offrant des services de conseil en ingénierie financière et en investissement, inhérents au marché émergent algérien, "de valoriser l'entreprise et de bien cerner les activités de l'entreprise ayant une notoriété en estimant que la bourse est une sortie privilégiée pour le capital risque". Il reconnaît aussi que le Fonds d'investissement accorde un échéancier de 4 à 5 années pour le remboursement des prêts avec une plus value. Les petits porteurs sont mieux protégés que les "géants".

En fait, les entreprises continuent leur croissance en faisant participer les nouveaux porteurs à son développement. Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Mohamed Chami, a souligné que les entreprises obtiennent difficilement des financements au niveau des banques. Il précisera qu'il existe un sérieux problème de financement pour les PME en Algérie, car les banques ont besoin d'être sécurisées. "Nous avons besoin de mettre à niveau nos banques par le biais de la formation, sachant qu'elles sont frileuses et beaucoup de porteurs d'entreprises ne peuvent pas avoir des apports financiers propres. C'est ainsi qu'elles font appel au capital risque. Il n'existe pas de 100 % de viabilité d'entreprise", a-t-il fait remarquer.

Les différents conférenciers ont réaffirmé, donc, que le fonds d'investissement ne doit pas seulement aider les entreprises performantes en croissance économique, mais également les sociétés ayant des problèmes financiers et de fonctionnement budgétaire.

Le président du Care, Abdelkrim Boudra, estime, quant à lui, que "les fonds d'investissement locaux agissent actuellement en Algérie et les fonds publics existent tandis que les fonds étrangers s'adaptent à la réglementation algérienne", précisant que "l'Algérie demeure un pays et un terrain d'opportunités d'investissement, même si des entreprises étrangères sont parties". Autrement dit, il s'agit de ne pas regarder l'Algérie sous la contrainte réglementaire, estimant que les 49 % accordés aux entreprises étrangères en partenariat avec des entreprises algériennes ne sont pas de nature à poser des problèmes. Une observation a été également faite par les conférenciers, qui ont expliqué que les banques algériennes ne disposent pas de branches de banques d'affaires mettant en valeur les fonds d'investissement par le biais de la mise à niveau des entreprises suivant le critère de la rentabilité.



Mercredi 27 Janvier 2010
Hafid Mesbah

Financement des PME Les banques qualifiées d'archaïques

Qualifiée d'«archaïques» et caricaturées comme étant «la bête noire des PME», ces institutions disposant pourtant de surliquidités et ayant pour mission d'accompagner l'entreprise depuis sa création, «éprouvent un certain mépris et beaucoup de crainte envers notamment les PME nationales».

La petite et moyenne entreprise reste le parent pauvre de l'économie nationale. Pointée du doigt, à la fois par les pouvoirs publics et accusée de ne pas jouer son rôle de créatrice de richesse et d'emplois et par les banques de ne pas être bancable, la PME algérienne traîne la patte au moment où les multinationales rafflent des marchés publics et tirent profit de la situation des grands projets lancés par le pays. Pour sortir de cette situation et tenter de trouver des issues pour sa promotion, le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE) a organisé hier au siège de l'Ecole supérieure algérienne des affaires à Alger, un débat qui avait pour thème «Le financement de la croissance des entreprises».

En effet, les animateurs du débat ainsi que bon nombre de l'assistance (pour la plupart des chefs d'entreprise), n'ont pas manqué de soulever une panoplie de difficultés auxquelles l'entreprise est confrontée, l'empêchant ainsi de voler de ses propres ailes.

En ligne de mire, il y a les banques comme d'habitude. Qualifiée d'«archaïques» et caricaturées comme étant «la bête noire des PME», ces institutions disposant pourtant de surliquidités et ayant pour mission d'accompagner l'entreprise depuis sa création, «éprouvent un certain mépris et beaucoup de crainte envers notamment les PME nationales», a déclaré un entrepreneur. Toutefois, cet intervenant a ajouté qu'il appartient aux pouvoirs publics de mettre de l'ordre dans cet environnement «hostile» qui se caractérise souvent par le manque de formation du personnel de la banque et le retard accusé dans le cadre de la mise à niveau de ces institutions, sans omettre la réglementation qui tarde à venir pour promouvoir la PME, notamment en lui facilitant l'accès au crédit à des taux préférentiels.

L'autre proposition avancée par l'assistance est celle de la mise en place effective de fonds de capital risque destiné aux PME. Un fonds que certaines banques comptent lancer cette année, à l'image de la BEA, mais qui souffre encore du manque de textes réglementaires le régissant. Une fois lancé, ledit fonds aura pour rôle d'apporter les financements mais aussi un réseau pour appuyer les dirigeants de ces entreprises grâce à un accompagnement qui s'inscrit dans la durée. Le fonds de capital risque devrait investir dans plusieurs secteurs, via des prises de participation minoritaires dans les entreprises retenues. A propos de l'idée de la création de 48 fonds à travers les wilayas que compte le pays, des présents à la rencontre du CARE se sont montrés sceptiques, surtout sur la manière dont seront gérés ces fonds et celle de la rémunération des cadres qui seront à la tête de l'opération.

La fiscalité des entreprises n'a pas été en reste des débats. Car selon Adel Si Bouekkaz, analyste financier et directeur de Nomad Capital, les lourds impôts sont la principale raison qui fait que les PME versent dans l'informel. Cet avis n'est cependant pas partagé par le représentant de la Banque africaine de développement qui a relevé que le seuil d'impôts en Algérie est très bas par rapport à ceux pratiqués dans d'autres pays d'Afrique et que le taux de mortalité des entreprises est faible comparé à leurs homologues sur le continent.

Pour sa part, l'universitaire Bouchakour a fait savoir que 80% des entreprises algériennes activent dans le bâtiment et le «transport de marchandises importées». Devant une telle donnée, il voit mal comment ces PME pourraient constituer un acteur actif dans le développement de l'économie nationale.

Comment le goulot de la croissance est-il devenu politique ?

Par EL KADI IHSANE

ANALYSE

Les fondamentaux sont pâles. La croissance physique tirée par le secteur de l'énergie a disparu depuis trois ans, laissant la place à une croissance «monétaire» insufflée par les dépenses budgétaires. Tout le monde s'en alarme. Le modèle n'est pas viable. Il provoque un biais. Une illusion de performance. Le problème ? L'offre locale de biens et de services hors hydrocarbures, hors BTP, hydraulique, transport et agriculture progresse trop lentement. La plus belle démonstration en a été apportée par la LFC de juillet 2009. Elle devait bloquer les importations, elles sont finalement au même niveau qu'en 2008. Ce sont surtout les commandes des chantiers d'Etat qui ont affolé les terminaux portuaires. Cela indique par défaut où se trouve le moteur de la croissance actuelle. Un sursaut ? Le gouvernement a pris conscience que le dynamisme des PME est trop insuffisant pour un pays jeune où tant reste à réaliser. Des mesures d'aide au recrutement ont été prises, des facilitations dans les déclarations fiscales. Le développement des PME/PMI sera le grand challenge de 2010. Qu'en pensent les patrons de PME ? Réunis cette semaine dans le forum Care-Les Afriques à l'ESAA de Bordj El Kiffan quelques-uns d'entre eux ont traité du financement de la croissance de leur entreprise. Les demandes sur le marché algérien se développent beaucoup plus vite que la réponse que peuvent apporter les entreprises algériennes compte tenu de leur mode de croissance «archaïque». Le gap est comblé par les importations.

Qui peut accélérer l'émergence des PME algériennes ? Leurs partenaires bancaires bottent en touche. Ils sont majoritairement publics, sous-dotés en ressources humaines pour évaluer les risques entreprises, peu incités à dépasser l'âge de la banque de dépôt, paralysés par la pénalisation de l'acte de gestion. Si Ahmed Ouyahia et Karim Djoudi comptent sur le financement bancaire en l'Etat actuel pour diligenter des moyens au profit des entreprises, rien ne se produira. Des financements alternatifs ? Un chef d'entreprise qui a de bonnes perspectives de grandir ne peut aller lever des fonds que dans les emprunts obligataires. Tout le monde n'a pas la taille critique pour cela. La bourse ? Encore plus compliqué.

Aucune volonté politique ne s'est manifestée ces dernières années pour y amener les entreprises, elles-mêmes souvent engluées dans une partie de bilan «off shore», à cause de l'informel. L'Etat a lancé un fonds d'investissement décliné en 48 fonds de wilaya. Ils seront managés par les banques publiques. Un premier noyau de banques d'affaires, mais avec les tares professionnelles de la banque-guichet d'aujourd'hui. Les fonds arriveront aux entreprises à doses homéopathiques. Le temps de la croissance n'attend pas. Les fonds privés de capital-risque arrivent aussi. Ils peuvent cibler jusqu'à 5% des PME en situation de croissance accélérée. Un coup de pouce à la marge à l'effet d'entraînement surtout pédagogique. Le tableau clinique devient le suivant. Les porteurs de projets et les entreprises évoluent d'un côté dans la rareté des sources de financement, de l'autre côté se tient le bras fiduciaire de l'Etat croulant sous les excédents de liquidités. Les créateurs de valeur ajoutée et les circuits de financement de l'activité échangent à bas débit. Goulot numérique ? Impasse politique plutôt. La gouvernance de Abdelaziz Bouteflika a bloqué la «décentralisation du capitalisme algérien». Sur le modèle identique de celui de la concentration de la vie politique.

Personne ne bouge sans enquête d'habilitation. La libération de l'offre de biens et de services algériens – pour enfin entrer dans le monde autrement qu'en exportateur d'énergie fossile - suppose clairement aujourd'hui un autre contexte politique. Les scandales des départements de Amar Ghoul et de celui de Chakib Khelil l'annoncent dans de nouveaux termes.

Financement de la croissance de l'entreprise en Algérie

Les fonds d'investissement, une option transitoire

L'entrée du fonds d'investissement dans le capital de l'entreprise algérienne actuellement est recommandée par les experts financiers et certains opérateurs économiques mais en accompagnement à d'autres modes de financement, alors que d'autres estiment qu'elle est «prématurée» dans le contexte actuel du marché national.



Par Fella Midjek

UNE dizaine d'entreprises algériennes ont ouvert leurs capitaux respectifs à des fonds d'investissement étrangers, a indiqué, hier à Alger, Lies Kerrar, président du cabinet conseils Humilis Finances, en marge du déjeuner-débat autour de la question du financement de la croissance des entreprises organisé par le Club d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care).

Il citera le cas des Nouvelles conserveries algériennes (NCA) qui a été la première à permettre à un fonds d'investissement d'entrer dans son capital. M. Kerrar, ayant participé à plusieurs transactions de ce genre, a souligné que «le fonds d'investissement permet un financement sur fonds propres mais ne devra pas être le seul mode pour garantir la pérennité d'une entreprise : l'emprunt obligataire, le capital risque et le crédit peuvent accompagner l'ouverture du capital à un fonds d'investissements».

Il a proposé que les particuliers fassent des placements dans la croissance des entreprises et pas seulement dans le foncier et l'immobilier. Par ailleurs, l'Etat doit mettre en

Bourse plusieurs entreprises publiques pour permettre à celles-ci de décoller. Plusieurs fonds d'investissement étrangers sont présents sur le marché algérien, comme Asicom (algéro-saoudien), Finalap (algéro-européen), Sofinance et un nouveau fonds algéro-qatari qui s'adaptent à la réglementation en vigueur les autorisant à entrer à hauteur de 49% du capital de l'entreprise algérienne (loi de finances complémentaire 2009) mais ces fonds se contentent actuellement de 30 à 40% du capital pour une durée moyenne de 5 ans avec un ou deux ans supplémentaires, a signalé maître Samir Hamouda, avocat spécialisé en droit des affaires et membre de la Care. «C'est selon l'entreprise et la rémunération des gestionnaires du fonds, soit la rentabilité. D'autant que les partenaires ont le temps de se connaître puisque les négociations d'entrée dans le capital durent entre huit mois et deux ans», ajoute Adel Bouekkaz, DG de Nomad Capital. Ce dernier considère le recours au fonds d'investissement comme un moyen «fiable» pour le financement des entreprises, d'autant plus que le marché algérien est prêt

pour ce genre de financement.

L'exigence de la transparence

L'avantage, selon les présents, le fonds d'investissement en tant que partenaire exige la transparence dans la gestion de l'entreprise et sa présence au quotidien n'est pas nécessaire. Donc, selon eux, l'entrée du fonds d'investissement dans le capital de l'entreprise réduit l'informel qui peut aller du simple au double, et dans les secteurs de la pharmacie, il peut être multiplié par 10, a soutenu M. Bouekkaz. Toutefois, il a relevé que «des cas d'échec et de mauvaises expériences ne sont pas à écarter», comme il en a existé dans le financement des entreprises par emprunt obligataire, comme c'est le cas de l'entreprise Dahli et de l'Eepad.

Selon un opérateur économique privé, il faudra passer par les autres modes de financement qui coûtent moins cher pour arriver au plus cher que le fonds d'investissement considère comme un moyen de financement coûteux mais garanti.

Ce chef d'entreprise a déploré que la réglementation

en vigueur ne permette pas la création de fonds d'investissement algérien. Il s'est interrogé par ailleurs sur la création des 48 fonds publics projetés par l'Etat algérien dans la conjoncture actuelle en l'absence de compétences en la matière et de système adapté qui permette la rémunération des gestionnaires du fonds.

Pour Mohamed Bourenane, conseiller auprès de la Banque africaine de développement (BAD), trois types de fonds existent selon le segment d'activité. Il a avancé que «l'ouverture du capital assure un véritable avenir à l'entreprise d'autant qu'il se retire après une durée limitée dans le temps car les porteurs (ceux qui apportent leur argent) dans le fonds ont des stratégies de sortie.»

C'est l'effet boule de neige car il s'agit de porteurs institutionnels». Pour lui, «l'Algérie ne peut y échapper mais il faudra sécuriser les propriétaires initiaux de l'entreprise». Il a ajouté que l'avantage en Algérie c'est que «la fiscalité algérienne est très complexe mais possède un taux relativement bas d'imposition et le taux de mortalité des entreprises est beaucoup plus faible par rapport aux autres

pays dans le monde ou en Afrique», en notant que «les fonds d'investissement ne s'intéressent pas seulement aux entreprises en bonne santé. Ils s'intéressent de plus en plus aux entreprises en difficulté».

Le financement des entreprises, un problème

Enfin, le DG de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Mohamed Chami, a relevé qu'«il est difficile de lever des capitaux en Algérie au niveau des banques. La Bourse est difficilement accessible pour les PME et il existe un réel problème de financement des entreprises car le fonds de garantie ne joue pas son rôle malgré que le marché algérien soit porteur». Il a suggéré d'évaluer les fonds d'investissement et penser plutôt à former les banquiers d'agences, ceux qui font les analyses bilancielles car beaucoup de projets de PME sont, selon lui, bancables, en concluant : «Si le tiers des entreprises créées se développe en Algérie c'est une réussite.» Pour lui, l'intervention du fonds d'investissement est encore «prématurée».

F. M.